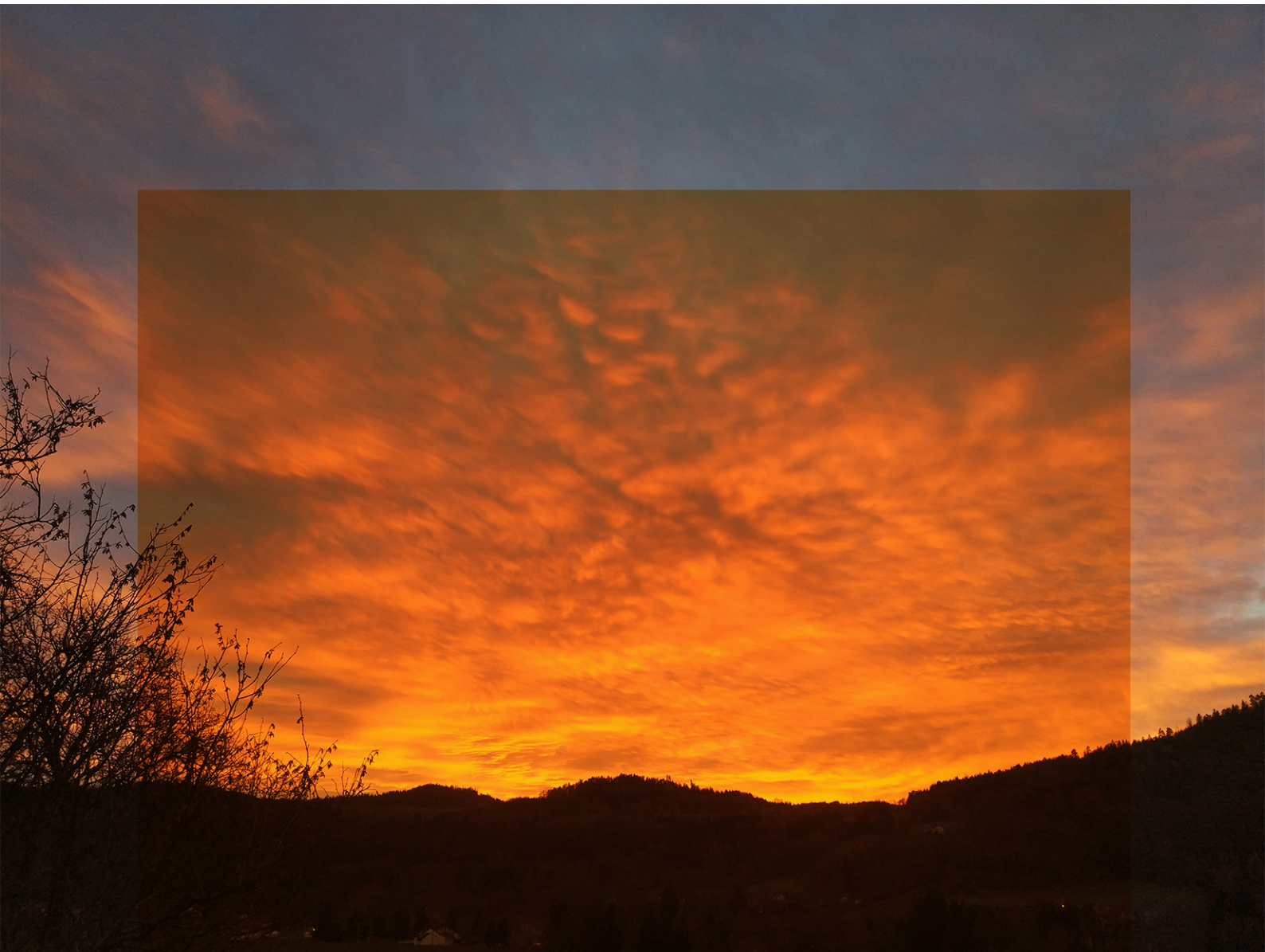




BULLETIN MUNICIPAL

**TENDON
2018**

SOMMAIRE

LE MOT DU MAIRE	2
TENDON PRATIQUE – INFOS CCHV	3
DELIBERATIONS DU CONSEIL	6
ÉTAT CIVIL 2017	16
COMPTES ADMINISTRATIFS 2016 – BUDGET 2017	17
LA FORET COMMUNALE	20
LES NOUVELLES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES (NAP)	21
LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES	22
CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE TENDON	23
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU	24
COMMISSION SYNDICALE DES BIENS INDIVIS (CSBI)	25
LE MOT DU CORRESPONDANT DÉFENSE	26
LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE	27
LISTE DES AGRICULTEURS – HÉBERGEURS – GÎTEURS	28
L'ASSOCIATION FAMILIALE	32
L'AMICALE LAÏQUE	33
L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS	35
LE CLUB DES CASCADES	36
LA SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE	37
LA SOCIETE PECHE VOLOGNE – BARBA	39
LA LÉGION VOSGIENNE TENDON - FAUCOMPIERRE	41
L'ASSOCIATION DING DINGUE DEUCHE	42
ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION DE TENDON	43
LE CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS DE L'ANNEE 2018	

LE MOT DU MAIRE

Comme à chaque début d'année, nous vous convions à prendre connaissance de ce 10^{ème} bulletin municipal qui retrace la vie de votre village en 2017 et aborde les projets ou les événements associatifs à venir. Certains peuvent trouver ce document inutile à l'heure du tout numérique (il est d'ailleurs accessible sur le site internet de la commune), d'autres vont le feuilleter rapidement et le jeter comme une publicité classique reçue et d'autres vont le lire, le conserver pour retourner parfois régulièrement dedans à la recherche d'une information perdue. Quelques informations de la Communauté de Communes des Hautes Vosges sont remises dans cette édition et complètent ou rappellent celles de la brochure distribuée en décembre.

Même en février, je vous souhaite, au nom du conseil et des employés municipaux, une excellente année 2018 et une bonne santé, un prompt rétablissement à celles et ceux qui souffrent physiquement ou moralement. Sachons rester bienveillants envers les autres et continuer à communiquer entre nous, en privilégiant des vraies rencontres où on se parle, en reléguant au second plan, mails, sms et tout autre outil « déshumanisé »...

2017 a vu la fin des travaux du Centre Bourg et un rendu final conforme aux attentes de la population et des usagers extérieurs. La sécurité y est renforcée mais nous devons encore travailler quelques points de circulation des véhicules avec un tracé médian au virage de l'église à faire et une réflexion pour la pose de 2 radars pédagogiques. La chance a réellement été avec nous sur 2016/2017 au regard de la météo de l'automne 2017 qui ne nous aurait pas permis de travailler dans de bonnes conditions et aurait sans doute allongé le chantier... Financièrement, il reste à finaliser le retour des dernières subventions d'Etat pour tirer le bilan final du coût supporté par la commune qui devrait être de l'ordre de 340 000 € HT.

Les investissements 2017 ont également porté sur un programme voirie, l'achat d'un micro tracteur avec une lame de déneigement pouvant traiter les trottoirs qui donne satisfaction, la rénovation des locaux de la maternelle, l'acquisition de tablettes numériques pour les enfants du primaire...

Les futurs travaux 2018 vont forcément partir sur un programme plus limité afin de conserver des finances saines et sans accentuer les prélèvements de trésorerie sur le budget excédentaire de la forêt. On devrait notamment inscrire un programme d'entretien des chemins, de rénovation de salle de classe, d'entretien du bâtiment de la mairie (chéneaux, portes) et une petite extension du bâtiment à matériel communal... Les investissements dans le patrimoine forestier sont également priorités, même si les opportunités d'achats se déterminent parfois en cours d'année.

Certains dossiers communaux deviennent petit à petit intercommunaux et notre implication dans la communauté de communes des Hautes Vosges est certaine. Même si les médias relatent parfois certains désaccords et grossissent volontairement les petits problèmes rencontrés, le travail de fond reste efficace et sera payant à long terme. Tendon va voir cette année une vingtaine d'immeubles avec réhabilitation des installations d'assainissement sous maîtrise d'ouvrage de la CCHV. Nous avons également demandé comme toutes les autres communes, une révision de notre réglementation des boisements qui date de 1966... et nous souhaitons élaborer un plan de paysage qui nous fait aujourd'hui défaut.

L'année 2018 sera donc riche en dossiers et restera encore bien fournie en événements associatifs avec un calendrier de manifestations qui fait parfois des envieux à l'extérieur. Gardons cet état d'esprit, ce dynamisme et ce « bien vivre ensemble » qui caractérise notre commune et qui la fait rayonner au-delà de son territoire.

Bonne année 2018 à tous
Gérard CLEMENT

TENDON PRATIQUE

LA MAIRIE

✉ 23, Route des Cascades

☎ 03.29.66.66.01

Site Internet : www.tendon.fr avec lien direct sur l'adresse mail de la Mairie

Mail : communetendon@wanadoo.fr

🕒 Le secrétariat est ouvert au public les mardis matin de 9 h 00 à 12 h 00 et jeudis après-midi de 14 h 00 à 18 h 30

Les permanences du maire et des adjoints se tiennent les jeudis après-midi, et sur rendez-vous.

L'ECOLE

✉ 1, Place de la mairie

☎ 03.29.66.66.02

Directrice : Laurence Brasseur

✓ **Les inscriptions à l'école se font en mairie, les documents à fournir : justificatif de domicile, livret de famille, certificat de vaccination, certificat médical en cas d'allergie alimentaire**

SERVICES D'INFORMATION ET DE SECURITE

⇒ L'AIDE SOCIALE : Notre commune dépend de la circonscription de Gérardmer : Assistante sociale : **03.29.63.66.66**.

Vous pouvez également contacter le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en cas de difficultés particulières, qui pourra envisager avec vous des solutions, vous accompagner dans les démarches administratives, ou relayer votre demande auprès des services adaptés.

⇒ L'AIDE AUX PERSONNES AGEES : Vous pouvez contacter le **CLIC de Remiremont** (Centre Local d'Information et de Coordination) **03.29.38.53.20** pour les services à domicile, les démarches administratives ou les prestations sociales. Mail : clic@vosges.fr

⇒ LE CONSEIL AUX FAMILLES ET ASSISTANTS MATERNELS : Vous pouvez contacter Léa DEMANGEON au RAM (Relais d'Assistants Maternels) de la communauté de communes des Hautes Vosges au **06.37.97.15.78**. Mail : ram-secteurgerardmer@hautesvosges.fr

⇒ GENDARMERIE DE BRUYERES : 17 / **03.29.50.10.17**

⇒ POMPIERS : 18 ou Chef de Centre Lionel VILLAUME au **03.29.37.65.43**.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Jean-Marie SAYER est à votre disposition pour relater vos informations et manifestations dans le quotidien « Vosges Matin ».

INFORMATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES HAUTES VOSGES

MALETTE NUMERIQUE DANS LES MEDIATHÈQUES

Cet outil vous donne accès, à distance, à un ensemble de ressources en ligne : musique, films, livres, presse, autoformation (métier, langue étrangère...).

Il suffit simplement d'être abonné dans l'une des bibliothèques ou médiathèques du territoire pour y accéder.
Mise en service : début 2018.

ESPACE INFO ÉNERGIE, PERMANENCES GRATUITES

Isolation, installation de chauffage, rénovation, énergies renouvelables... la Communauté de Communes des Hautes Vosges, en partenariat avec le Pays de la Déodat, vous propose les conseils personnalisés, neutres et gratuits d'un technicien de l'Espace Info Énergie.

Il vous aidera dans vos choix techniques et vous informera sur les aides existantes.

Permanences à Gérardmer : 3^{ème} vendredi du mois, le matin.

Les permanences ont lieu dans les locaux de la CCHV au 16, rue Charles de Gaulle, Espace du Tilleul, 2^{ème} étage.

Pour prendre rendez-vous, contactez Olivier FEDER, Espace Info Energie Est Vosges.

Tél : 03 29 56 75 18 — Mail : estvosges@eie-lorraine.fr

Infos complémentaires : www.eie-grandest.fr

NOUVEAU SERVICE DE RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Ce nouveau service, opérationnel au 1^{er} janvier 2018, a été conçu pour aider les personnes qui ne peuvent pas se rendre en déchèterie, en finir avec les dépôts sauvages, désengorger les déchèteries et promouvoir le réemploi (certains objets pourront être remis en vente dans les structures de l'association L'ABRI).

- Objets acceptés : mobilier d'ameublement, gros électroménager et déchets volumineux (vélo, poussette ou landau, outil thermique, appareil sanitaire, radiateur, tondeuse...).
- Demander un enlèvement se fait par téléphone au 03 29 27 29 04. Le collecteur vous rappelle ensuite dans les 20 jours pour vous fixer une date d'enlèvement dans le mois qui suit.
- À date, vous déposerez vos objets encombrants devant votre domicile, sur le domaine public, à partir de 6h (ou la veille au soir).

Bon à savoir : service gratuit mis en place par la CCHV, réservé aux particuliers, limité à 2m³ par enlèvement et à deux enlèvements par an et par foyer.

FESTIVAL DES ARTS MÉLANGES 2018, du samedi 9 au dimanche 17 juin 2018

« Tissons des liens » est le thème du prochain évènement organisé par la Communauté de Communes des Hautes Vosges sur l'ensemble du territoire.

Le programme sera distribué dans tous les foyers au printemps. Surveillez votre boîte aux lettres !

THÉÂTRE AU COIN DU FEU

Programmer un spectacle chez vous ou dans un lieu insolite, c'est possible !

Vous êtes un particulier, une association, une entreprise, une structure culturelle, une commune, le Théâtre au coin du feu, c'est... accueillir un évènement surprenant, animer un lieu que vous aimez, partager une vision du monde, bref, vivre un moment privilégié autour du théâtre. Originalité garantie !

Plus de renseignements ? Contactez la compagnie !

Tél : 06 75 96 40 78 — Mail : diffusion@leplateauivre.com

Le Plateau Ivre, compagnie de théâtre fondée en 2002 et implantée à Vagney depuis 2004, a signé une convention de partenariat avec la région Grand Est, la Communauté de Communes des Hautes Vosges et la ville de Vagney jusqu'en 2019. En échange d'un support financier et matériel, le Plateau Ivre effectue des actions culturelles dans le périmètre de la communauté de communes et dans la commune de Vagney : organiser des résidences sur le thème « Les écritures artistiques du 21^{ème} siècle », créer et diffuser des spectacles, organiser une saison estivale au Théâtre de Verdure à Vagney.

RELAIS ASSISTANTS MATERNELS

Parent, futur parent, vous faites ou ferez garder votre enfant par un ou une assistant(e) maternel(le) ? En tant que futur employeur vous pouvez contacter le RAM qui vous accompagnera dans vos démarches.

Toutes les informations sur le site internet de la com'com : www.cchautesvosges.fr, rubrique Services aux habitants ou en contactant directement le service.

Tél : 06 37 97 15 78 — Mail : ram-secteurgerardmer@cchautesvosges.fr

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE

Déchèterie de la Heunotte

114, faubourg de Bruyères — 88400 GÉRARDMER

03 29 41 75 54

	HIVER du 16 octobre au 14 mai			ÉTE Du 15 mai au 15 octobre	
	Matin	Après-midi		Matin	Après-midi
Lundi	8h30 – 12h00	Fermé		8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Mardi	8h30 – 12h00	Fermé		8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Mercredi	8h30 – 12h00	Fermé		8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Jeudi	8h30 – 12h00	Fermé		8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Vendredi	8h30 – 12h00	Fermé		8h00 – 12h00	17h00 – 19h00
Samedi	8h30 – 12h00	14h00 – 17h00		8h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Dimanche	10h00 – 12h00	Fermé		10h00 – 12h00	Fermé

Contacter le service de gestion des déchets

Tél : 03 29 27 29 04 — Mail : servicedechets@cchautesvosges.fr

VISITE DU CENTRE DE TRI DES DECHETS RECYCLABLES

Fan de tri ? Ou curieux de savoir ce qui se passe derrière votre geste de tri ? Une seule solution : venez visiter le centre de tri d'Épinal ! Les visites guidées sont désormais ouvertes aux particuliers.

Inscriptions et horaires sur le site internet du Syndicat Mixte Départemental : www.smdvosges.com, rubrique « Plus de tri ».

WWW.CCHAUTESVOSGES.FR

Le site internet vous donne toute l'information sur les services et l'actualité de votre communauté de communes.

CONTACTER LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accueil : 16, rue du Général de Gaulle, Espace du Tilleul — 2ème étage, Gérardmer

Téléphone : 03 29 27 29 04 — Mail : contact@cchautesvosges.fr

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, 8h30 à 12h / 13h30 à 17h30.

Adresse postale :

Communauté de Communes des Hautes Vosges

BP 60091 — 88 403 Gérardmer Cedex

DELIBERATIONS DU CONSEIL

SEANCE DU 03 FEVRIER 2017 A 20H30

***COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - ASSAINISSEMENT**

Résultats 2016

Fonctionnement : Recettes : 5401.58€
Dépenses : 7507.18€

Investissement : Recettes : 4771.40€
Dépenses : 2505.72€

Résultats de clôture 2016 :

Déficit de fonctionnement : 2134.40€
Excédent d'investissement : 2265.68€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2016

Le compte administratif ASSAINISSEMENT 2016 est adopté à l'unanimité des votants

***COMPTE ADMINISTRATIF 2016 -FORÊTS**

Résultats 2016

Fonctionnement : Recettes : 55472.35€
Dépenses : 140123.29€

Investissement : Recettes : 51511.54€
Dépenses : 23916.42€

Résultats de clôture 2016 :

Déficit de fonctionnement : 84650.94€
Excédent d'investissement : 27595.12€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2016

Le compte administratif FORÊTS 2016 est adopté à l'unanimité des votants

***COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - COMMUNE**

Résultats 2016

Fonctionnement : Recettes : 592936.56€
Dépenses : 424235.90€

Investissement : Recettes : 478025.39€
Dépenses : 173766.25€

Résultats de clôture 2016 :

Excédent de fonctionnement : 168700.66€
Excédent d'investissement : 304259.14€

M. le Maire se retire pour l'adoption du CA 2016. Il est procédé au vote

Le compte administratif COMMUNE 2016 est adopté à l'unanimité des votants

***COMPTE DE GESTION 2016**

Le conseil,

APPROUVE à l'unanimité des membres votants les comptes de gestion 2016 établis par

Monsieur GEORGES Sylvain – ASSAINISSEMENT-FORETS-COMMUNE

***AFFECTATION RESULTATS – ASSAINISSEMENT**

Le conseil,

DECIDE l'affectation des résultats 2016 – Assainissement

Fonctionnement : 2259.60 € dépenses

Investissement : 93018.21 recettes

***AFFECTATION RESULTATS - FORÊTS**

Le conseil,
DECIDE l'affectation des résultats 2016 –Forêts
Compte 1068 : 21830.10€
Fonctionnement : 174574.24 € recettes
Investissement : 21830.10€ dépenses

***AFFECTATION RESULTATS - COMMUNE**

Le conseil,
DECIDE l'affectation des résultats 2016 –Commune
Fonctionnement : 224982.94 € recettes
Investissement : 182332.02 € recettes

***ACHAT PARCELLE BOISEE**

Le conseil,
APPROUVE l'achat de parcelles G161, G163 et G174 de Madame VILLEMIN-HAFFREINGUE pour un montant de 11 000€.
CONFIE la rédaction de l'acte notarié à la SCP Marion HELLUY-GUNSLAY-DUBAR de Remiremont.
Les crédits nécessaires seront prévus au BP 2017

***PROGRAMME D' ACTIONS - ONF 2017**

Le conseil,
Après avoir pris connaissance du programme présenté par l'ONF pour les travaux à réaliser dans la forêt communale en 2017 DECIDE l'inscription de :

- 7 070 € en fonctionnement
- 5 240 € en investissement

DONNE délégation au Maire pour la signature des devis et conventions relatifs au programme à hauteur du montant inscrit au budget.

***ACHAT MICROTRACTEUR**

Le conseil,
RETIENT le devis de l'entreprise PETITJEAN pour l'achat d'un microtracteur pour un montant de 12 745 € HT – 15 279€ TTC avec broyeur déportable pour un montant de 2 666.67 HT – 3 200 € TTC

***INDEMNITES DE GESTION**

Le conseil,
DECIDE une indemnité au taux de 25% de l'indemnité maximum de 411.10€ au profit de Monsieur GEORGES Sylvain et Madame Anne-Laure JUSTER GRÜN

***PROGRAMME HABITER MIEUX**

Le conseil,
DECIDE de s'engager dans la démarche de contractualisation avec l'Anah d'un PIG labellisé « habiter mieux S'ENGAGE avec plusieurs collectivités du Pays de la Déodatie jusqu'au 31 décembre 2017, avec pour objectif d'aider des propriétaires occupants de conditions modestes à réaliser des travaux d'économies d'énergie dans leurs logements. Les engagements financiers de la commune sont fixés à l'annexe 1.
DIT que les crédits nécessaires à la mise en œuvre de ce PIG seront inscrits dans le budget de la Commune 2017
AUTORISE Monsieur le Maire à engager toutes les démarches en vue de mettre en œuvre la présente délibération.
CHOISIT la Maison de l'Habitat et de l'énergie, un service du PETR du Pays de la Déodatie pour :
L'animation du PIG pour le compte des collectivités, Le rôle d'opérateur du PIG pour le compte des collectivités
AUTORISE la Maison de l'Habitat et de l'Energie, pour le compte des collectivités, à rechercher les financements complémentaires à l'Anag et à la collectivité pour assurer le suivi et animation de l'opération et apporter des aides complémentaires aux propriétaires occupants (Région Grand Est, Département des Vosges...)
DESIGNE en qualité de référent social en charge du suivi du PIG : M. Gérard CLEMENT.
S'ENGAGE à mettre en œuvre un dispositif particulier de repérage des bénéficiaires potentiels de ce programme (cf) annexe 2. Ce dispositif sera annexé à la convention PIG.

***SUBVENTION VOIRIE 2017**

Le conseil,
APPROUVE d'établir la demande de subvention correspondante au CD88 aux travaux de voiries pour l'année 2017 estimés à 39 272 € HT – 47 126 € TTC

SEANCE DU 10 MARS 2017 A 20H30

***BUDGET PRIMITIF 2017 - ASSAINISSEMENT**

Le conseil,

VOTE le budget primitif 2017 – ASSAINISSEMENT

Dépense de fonctionnement : 19 859.60€

Recette de fonctionnement : 19 859.60€

Dépenses d'investissement : 97 818.21€

Recettes d'investissement : 97 818.21€

*** BUDGET PRIMITIF 2017 - FORETS**

Le conseil,

VOTE le budget primitif 2017 – FORETS

Dépense de fonctionnement : 61 800.00€

Recette de fonctionnement : 204 424.14€

Dépenses d'investissement : 71 130.10€

Recettes d'investissement : 71 130.10€

*** BUDGET PRIMITIF 2017 COMMUNE -**

Le conseil,

VOTE le budget primitif 2017 – COMMUNE

Dépense de fonctionnement : 578 430.58€

Recette de fonctionnement : 606 693.45€

Dépenses d'investissement : 571 248.00€

Recettes d'investissement : 571 248.00€

*** SUBVENTION D'EQUILIBRE**

Le conseil,

APPROUVE la subvention de 10.000€ à la Commission Syndicale des Biens Indivis.

*** SUBVENTION D'EQUILIBRE**

Le conseil,

APPROUVE la subvention de 1 500€ pour le Centre Communal d'Action Sociale.

*** SUBVENTION D'EQUILIBRE**

Le conseil,

APPROUVE la subvention de 16 859.60€ pour l'assainissement.

*** TAXES DIRECTES LOCALES - 2017**

Le conseil,

VOTE le taux d'imposition pour les taxes directes locales

Taxe d'habitation 23.33%

Taxe foncière (bâti) 12.74%

Taxe foncière (non bâti) 23.52%

CFE-Cotisation foncières des entreprises : 23.89%

*** REDEVANCE ASSAINISSEMENT**

Le conseil,

APPROUVE l'application de la taxe de modernisation des réseaux à hauteur de 0.233€/m3 sur les factures d'eau des foyers raccordés au réseau d'adduction. Cette taxe sera ajoutée à la part forfaitaire d'assainissement.

*** SUBVENTION 2017**

Le conseil,

DECIDE d'allouer les subventions suivantes :

- Amicale laïque : 330 €
- Amicale des Sapeurs-pompiers : 330 €
- Association familiale : 330 €
- Club des cascades : 50 €
- Ding Dingue Deuche : 50 €
- Société de Chasse : 50 €
- Légion Vosgienne : 50 €
- Société de pêche : 150 €
- Donneurs de sang : 100 €
- Maquis du Haut du Bois : 50 €
- Prévention routière : 250 €
- Solidarité Paysan Lorraine : 50 €

*** SUBVENTION 2017**

Le conseil,

APPROUVE le versement d'une subvention de 0.60 € / h / enfant pour le fonctionnement de la crèche « Parapluie des Petits » de Docelles. Pour 5025h de présence de 8 enfants durant l'année 2016 la participation est de 3 015 €.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2017

*** TRAVAUX ECOLE**

Le conseil,

RETIENT le devis de l'entreprise COLIN PHILIPPE pour un montant de 5 239.81 € HT – 6 287.77 € TTC pour la remise en état des plafonds, peintures et boiseries de 3 salles.

*** ACHAT PARCELLES BOISEES E 407-408-414-419-360**

Le conseil,

DECIDE l'achat de parcelles E 407-408-414-419-360 de Madame Marcelle BONTEMS

CONFIE la rédaction de l'acte notarié à la SCP HELLUY-GUNSLAY-DUBAR de Remiremont

Les budgets nécessaires sont prévus au BP 2017

*** PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

Le conseil,

S'OPPOSE à la mise en place sur son territoire d'un P.L.U.I. établi par la Communauté de Commune des Hautes Vosges.

*** BAUX DE CHASSE**

Le conseil,

DECIDE de ramener le tarif des baux de chasse à 10 € /HA fixe à compter de l'année 2017. Les baux actuels seront modifiés en ce sens. Une actualisation des surfaces sera faite au moment du nouveau plan d'aménagement forestier prévu pour 2019.

*** ADHESION AU CNAS**

Le conseil,

APPROUVE l'adhésion de la commune au comité National d'Action Sociale (CNAS) au profit des salariés pour une cotisation annuelle à hauteur de 201,45€ par salarié.

*** FRAIS DE DEPLACEMENT**

Le conseil,

APPROUVE l'octroi de frais de déplacement aux salariés utilisant leur véhicule personnel pour des missions au profit de la commune au prix de 0.36€/km. Les sommes dues seront comptabilisées au trimestre.

*** MISE A DISPOSITION BATIMENT PERISCOLAIRE**

Le conseil,

APPROUVE la mise à disposition du bâtiment périscolaire une fois par mois au profit du Relais d'Assistance Maternelle en remplacement de la délibération initiale concernant l'ancienne CCGMV.

*** BOIS DE CHAUFFAGE**

Le conseil,

APPROUVE l'attribution par tirage au sort des lots de feuillus de la parcelle 55 au prix de 10€/stère

SEANCE DU 28 AVRIL 2017 A 20H30

*** MODIFICATION AFFECTATION DE RESULAT 2016 - FORETS**

Le conseil,

APPROUVE la modification de l'affectation des résultats 2016 – FORETS

Compte 1068 : 23 830.10€

Fonctionnement : 151 789.62€ Recettes

Investissement : 13 830.10€ Dépenses

Le conseil,

APPROUVE la modification de résultat 2016 - Commune

Fonctionnement : 225 488.02€ Recettes

Investissement : 209 710.02€ Recettes

*** TRAVAUX VOIRIE 2017**

Le conseil,

RETIENT le devis de l'entreprise STPI pour un montant de 27 430€ HT – 32 916€ TTC

Chemin du Pré des sœurs

Chemin du dessus de la Moulure

Chemin de Tendon à Laveline du Houx

Chemin de la Moulure

Chemin de la Poirie

*** REFERENT CNAS**

Le conseil,

APPROUVE la désignation de M.VAUCHEL Gérard comme élu référent auprès du CNAS

*** VIDANGE FOSSE ASSAINISSEMENT**

Le conseil,

RETIENT le devis de l'EARL du SAUTEZ pour la vidange des fosses pour un montant de 3 220 € HT – 3 542€ TTC.

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2017

*** REGLEMENT INTERIEUR ASSAINISSEMENT – RIA**

Le conseil,

APPROUVE l'établissement du règlement intérieur d'assainissement à partir du modèle officiel généralement appliqué

*** LOCATION COPIEUR**

Le conseil,

RETIENT le devis de KONICA-MINOLTA dans le cadre d'un nouveau contrat de location

Copieur. Location 190€ / trimestre – Installation offerte – Maintenance 16,50€ / mois –Coût copie 0.0055€

*** ADHESION SDANC**

Le conseil,

APPROUVE l'adhésion au SDANC de la nouvelle Communauté de commune Mirecourt-Dompaire, née de la fusion des deux précédentes communautés de communes.

*** ACHAT DE RIDEAU ANTI-FEU**

Le conseil,

APPROUVE l'achat de rideau de classe M1 anti-feu pour la cantine du périscolaire pour un montant de 288.87€ HT – 346.64€ TTC

SEANCE DU 16 JUIN 2017 A 20H30

*** ADHESION CNAS**

Le conseil,

APPROUVE l'adhésion de la commune au Comité National d'Action Sociale (CNAS) au profit des salariés à compter du 1^{er} septembre 2017.

*** ACHAT NETTOYEUR HAUTE PRESSION**

Le conseil,

RETIENT le devis de l'entreprise AUTODISTRIBUTION pour l'achat d'un nettoyeur haute pression à eau chaude de marque KÄRCHER d'un montant de 2 339 € HT – 2 806.80 € TTC

*** ACHAT TAILLE HAIE**

Le conseil,

RETIENT le devis de l'entreprise GREMILLET pour l'achat d'un taille haie sur batterie de marque STHIL pour un montant de 466.67 € HT – 560 € TTC

*** AMENDES DE POLICE**

Le conseil,

APPROUVE l'établissement de demande de subvention au titre des amendes de police pour le financement de la mise en place de radars pédagogiques aux entrées du village.

*** REMBOURSEMENT CAUTION**

Le conseil,

APPROUVE la déduction d'un montant estimé à 100€ sur la caution de 321.17€ de Mme ODILLE Gaëlle suite à l'état des lieux nécessitant des travaux

SEANCE DU 25 AOUT 2017 A 20H30

*** DELIBERATION MODIFICATIVE N°2**

Le conseil,

Vu une insuffisance de crédit MODIFIE ainsi qu'il suit le BP 2017

2111 : - 40 000 €

22534 : + 40 000 €

*** CANTINE SCOLAIRE - PRIX DU REPAS**

Le conseil,

ACCEPTE le devis proposé par l'Auberge de la Poirie pour la fourniture des repas à la cantine scolaire soit 5.10€ dessert et pain compris à compter de la rentrée 2017 jusqu'au 07.07.2018

*** CANTINE SCOLAIRE - TARIFS**

Le conseil,

ACCEPTE le maintien des tarifs de la cantine scolaire pour l'année 2017-2018

- 4.10 € pour les enfants de Tendon

- 4.70 € pour les enfants extérieurs

*** GARDERIE SCOLAIRE - TARIFS**

Le conseil

FIXE le prix des cartes de garderie à compter du 31.08.2017 pour la rentrée scolaire 2017-2018.

Quotient familial CAF de 0 à 1 000 € - 1.04€/h 27.80€

Quotient familial CAF de 1 001€ à 1 500€ - 1.20€/h 32.00€

Quotient familial CAF supérieur à 1 500€ - 1.34€/h 35.80€

*** AGENT CONTRACTUEL**

Le conseil,

DECIDE d'établir un contrat de travail à durée déterminée à Mme Sabine GIOVANNELLI sur le poste d'agent contractuel en qualité d'agent technique 2^{ème} classe pour l'entretien des locaux et l'encadrement de la cantine scolaire à compter du 01.09.2017 jusqu'au 31.07.2018 – durée hebdomadaire de 8 heures.

Le contrat est pris dans ce sens

*** CONTRAT A DUREE INDETERMINEE - DUBY CAROLE**

Le conseil,

DECIDE D'établir un contrat à durée indéterminée à Mme DUBY Carole

Adjoint technique de 2^{ème} classe pour l'encadrement en périscolaire à compter du 01.09.2017 pour une durée hebdomadaire de 15h

Le contrat est pris en ce sens

AUTORISE la maire à signer le contrat de travail

*** ACHAT PARCELLE BOISEE A 901**

Le conseil,

DECIDE d'acquérir la parcelle A 901 de Monsieur GEORGEL pour la somme de 200€.CONFIE la rédaction de l'acte notarié à l'étude de Me Patrick VILLEMIN de Granges-Aumontzey

Les crédits nécessaires sont prévus au BP 2017

*** PROJET EDUCATIF TERRITORIAL 2017/2020**

Le conseil,

APPROUVE le Projet Educatif Territorial (PEDT) établi par la commune pour la période 2017/2020

*** ETAT D'ASSIETTE 2018**

Le conseil,

Monsieur le Maire donne lecture au conseil de la lettre de l'Office National des Forêts, Agence Vosges Montagne, concernant les coupes à asseoir en 2018 dans la forêt communale relevant du Régime Forestier.

DEMANDE à l'ONF d'asseoir les coupes telles qu'elles sont définies dans son courrier, soit :

Amélioration : parcelles 9-16-21-59

Irrégulière : parcelles 40-41

Régénération : parcelles 31-57

DEMANDE également à l'ONF d'asseoir des coupes non prévues à l'origine

Amélioration : parcelle 56

Régénération : parcelle 14

*** COTISATION SDANC**

Le conseil,

APPROUVE le paiement de la cotisation annuelle établie en fonction du nombre d'habitant au Syndicat Départemental de l'assainissement Non Collectif pour un montant de 60€.

*** LOCATION LOGEMENT 55 rte des Cascades - F3 – 1^{er} étage**

Le conseil,

DECIDE de louer le logement F3 – sis 55 rte des Cascades à Mme DUMAS Marylène et M.LATHUILLIERE Damien pour un montant de 390€ par mois à compter du 1^{er} novembre 2017. Le loyer est révisable annuellement en fonction des variations de l'indice de référence des loyers INSEE.

Le conseil autorise le Maire à signer le bail et le règlement de location des logements.

Le conseil autorise le receveur municipal à percevoir les loyers correspondants

*** VENTE PARCELLE C661**

Le conseil,

DECIDE la vente de la parcelle C661 située dans l'impasse des ronds Champs – 1332 m2 au prix de 24€/m2 pour un montant de 31968€ à Mme DUMAS Marylène et M.LATHUILLIERE Damien

Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2017 A 20H30

*** CONTRAT DE TRAVAIL**

Le conseil,

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif au remplacement de Mme DUBY Carole durant son arrêt maladie et suite à l'ouverture de poste.

***ECHANGES PARCELLES BOISEES**

Le conseil,

DECIDE l'échange des parcelles D717-718-719 et 819 sur la commune de Tendon avec la parcelle A 127 sur la commune de Xamontarupt appartenant à Monsieur CHASSEL.

Les frais de notaire sont répartis pour moitié à chaque partie.

***TARIF DENEIGEMENT**

Le conseil,

APPROUVE le maintien de tarif à 55€ HT/h de M. François GEORGES sans changement depuis l'année dernière pour le déneigement en renfort au profit de la commune.

***ASTREINTES**

Le conseil,

APPROUVE la prise en charge de 11 week-end d'astreinte d'exploitation sur 22 pour la période de la Toussaint au 31 mars N+1 suivant le tableau d'indemnité d'astreinte d'exploitation du décret 2015-415.

***DUREE D'AMORTISSEMENT**

Le conseil,

DECIDE d'amortir la participation de la commune pour les travaux d'enfouissement de réseau auprès de la SMDEV en 15 ans.

***DELIBERATION MODIFICATIVE N°3**

Le conseil,

Vu une insuffisance de crédit

MODIFIE comme suit la BP 2017

66111 : +230€

673 : -230€

***DEMANDE ADHESION SDANC**

Le conseil,

APPROUVE la demande d'adhésion de la commune de St-Dié-des-Vosges au SDANC (Syndicat mixte Départemental d'Assainissement Non collectif).

*** REGIME FORESTIER**

Le conseil,

DEMANDE l'application du régime forestier aux parcelles cadastrales suivantes :

Territoire	Section	N° de parcelle	Lieu-dit	Surface
TENDON	D	383	EZ AU HENELLE	0.0840 ha
TENDON	D	384	EZ AU HENELLE	0.3640 ha
TENDON	D	385	EZ AU HENELLE	1.3290 ha
TENDON	D	561	LES VIEILLES HUTTES	0.2770 ha
TENDON	F	400	AUX GRANDES FRICHES	2.3760 ha
TENDON	F	413	HAUT DES JARDINELLES	0.5520 ha
TENDON	F	414	HAUT DES JARDINELLES	1.7840 ha

*** VENTE PARCELLE C661**

Le conseil,

DECIDE la vente de la parcelle C661 située dans l'impasse des ronds champs – 1332m² au prix de 24€/m² pour un montant de 31 968€ à Madame DUMAS Marylène et M. LATHUILLIERE Damien. Les frais de notaire sont à la charge de l'acquéreur.

AUTORISE la Maire à signer tout document relatif à cette vente. La parcelle cadastrée Section C, n° 661, objet de la vente n'a aucune issue sur la voie publique, mais la loi lui accorde, en raison de son état non contestable d'enclave, le droit de passage sur les fonds voisins, par le côté où le trajet est le plus court ou par l'endroit le moins dommageable, pour parvenir à la voie publique et comme il résulte de la configuration même des lieux que la desserte de ce fonds doit, dans ces conditions, s'effectuer sur les parcelles cadastrées Section C, n° 594, 596 et 660, appartenant à la Commune de TENDON, Monsieur LATHUILLIERE et Mademoiselle DUMAS, ACQUEREUR aux présentes, ont demandé à cette dernière, pour

éviter toutes contestations ou difficultés, de lui reconnaître ce droit de passage et d'en fixer ensemble, d'un commun accord l'assiette et les modalités d'exercice.

La commune ayant acquiescé à cette demande, les parties au présent acte ont arrêté entre elles les conditions ci-après relatées. Pour permettre à Monsieur LATHUILLERE et Mademoiselle DUMAS d'accéder à sa parcelle de terrain ci-dessus désignée, qui sera le fonds dominant, laquelle n'ayant pas d'issue sur la voie publique bénéficie des dispositions de l'article 682 du code civil - la commune lui concède, ce qu'ils acceptent, à titre de servitude réelle et perpétuelle, le droit de passer sur son fonds également ci-dessus désigné, qui sera le fonds servant, fin de pouvoir rejoindre la voie publique à proximité. Ce droit de passage profitera aux propriétaires actuels et successifs du fonds dominant, à leur famille, ayants droit et préposés, pour leurs besoins personnels et le cas échéant pour le besoin de leurs activités.

SEANCE DU 01 DECEMBRE 2017 A 20H30

*** TABLETTES NUMERIQUES**

Le conseil,

APPROUVE le devis de la société MICROFUN pour l'achat d'un ensemble de 15 tablettes numériques au profit de l'école primaire pour un montant de 6 617€. Cette acquisition est subventionnée à hauteur de 50% par le rectorat de Nancy-Metz

*** DEMATERIALISATION**

Le conseil,

APPROUVE le devis de la société SPL-Xdemat pour un montant de 339€ HT par an permettant la transmission dématérialisée des actes soumis au contrôle de légalité.

AUTORISE le maire à signer la convention avec la préfecture.

*** LAME A NEIGE**

Le conseil,

ACCEPTE le devis proposé par la société PETITJEAN pour l'achat d'une lame à neige pour un montant de 1 245 € HT afin de faciliter le déneigement de certains espaces publics.

*** ADHESION ETPB**

Le conseil,

APPROUVE l'adhésion de la Communauté de Commune des Hautes Vosges à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (ETPB) Meurthe-Madon.

DONNE délégation à Monsieur le Maire à l'effet de prendre toutes mesures permettant la mise en œuvre de la présente délibération

*** RALLYE VOSGIEN - GRAND EST**

Le conseil,

AUTORISE le passage du rallye vosgien grand est qui se déroulera du 08 au 10 juin 2018 sur diverses voies communales.

DEMANDE la mise en place d'un service d'ordre à l'embranchement de la rue de la clé.

*** DELIBERATION MODIFICATIVE N°4**

Le conseil,

FONCTIONNEMENT

022 : -21 000

6411 : +5 500

6413 : +5 000

6068 : +5 000

6042 : +5 500

*** DELIBERATION MODIFICATIVE N°5**

Le conseil,

Investissement :

10222 : + 2 500

2183 : +1 000

2315 : +1 500

Le conseil municipal de Tendon

IL Y A TRENTE ANS...

SEANCE DU 25 SEPTEMBRE 1987 à 20 H 30

Le Maire : Claude GUYOT

Le Conseil : Thérèse BABEL, Catherine BIZOT, Jacqueline CLEMENT, Bernard CUNIN, Gérard CUNIN, Pierre FREMIOT, André LALEVEE, Philippe RENAULD, Alain VILLAUME

*** TRAVAUX CURE :**

Le conseil,

DECIDE d'entreprendre des travaux à la cure (réfection de la toiture, construction d'une cheminée isotherme).
SOLLICITE une subvention auprès du Conseil Général

*** ACHAT ELECTROPHONE :**

Le conseil,

DECIDE l'achat d'un électrophone pour l'école. Les crédits nécessaires sont prévus au budget supplémentaire

*** INDEMNITE DE RESIDENCE :**

Le conseil,

DECIDE de verser une indemnité de résidence aux deux instituteurs non logés par la commune

*** PRIX REPAS CANTINE :**

Le conseil,

DECIDE d'augmenter de 2,5 % le prix du repas à la cantine scolaire pour l'année 1987. Le prix du repas est porté de 13,42 F à 13,75 F pour les enfants de Tendon et de 14,54 F à 14,90 F pour les enfants des autres communes

*** PARTICIPATION :**

Le conseil,

VOTE un crédit de 2 000 F pour le repas des sapeurs pompiers
VOTE une somme de 2 200 F pour le Noël des enfants (caisse des écoles)
FIXE à 90 F le colis de Noël des personnes âgées (CCAS)

*** ASSURANCES :**

Le conseil,

DECIDE la résiliation des contrats UAP à compter du 31/12/1987 afin de régler différents problèmes

*** CARRIERE COMMUNALE :**

Le conseil,

DÉCIDE d'augmenter le prix du produit de la carrière communale qui passera de 11,50 F à 12 F le mètre cube à compter du 25/09/1987.

*** INDEMNITE CONSEIL PERCEPTEUR :**

Le conseil,

DÉCIDE de verser l'indemnité de conseil à Monsieur le Percepteur qui s'élève pour l'année 1987 à 1 382 F

*** EMPRUNTS SALLE POLYVALENTE :**

Le conseil,

DÉCIDE d'emprunter auprès de la Caisse d'Epargne la somme de 110 000 F afin de financer une partie des travaux de la salle polyvalente
DÉCIDE d'emprunter auprès du Crédit Agricole la somme de 200 000 F afin de financer une partie des travaux de la salle polyvalente
AUTORISE le Maire à constituer les dossiers correspondants

L'ETAT CIVIL EN 2017

~~~~~

**⇒ En 2017, 5 nouveaux Todas ont rejoint le village :**

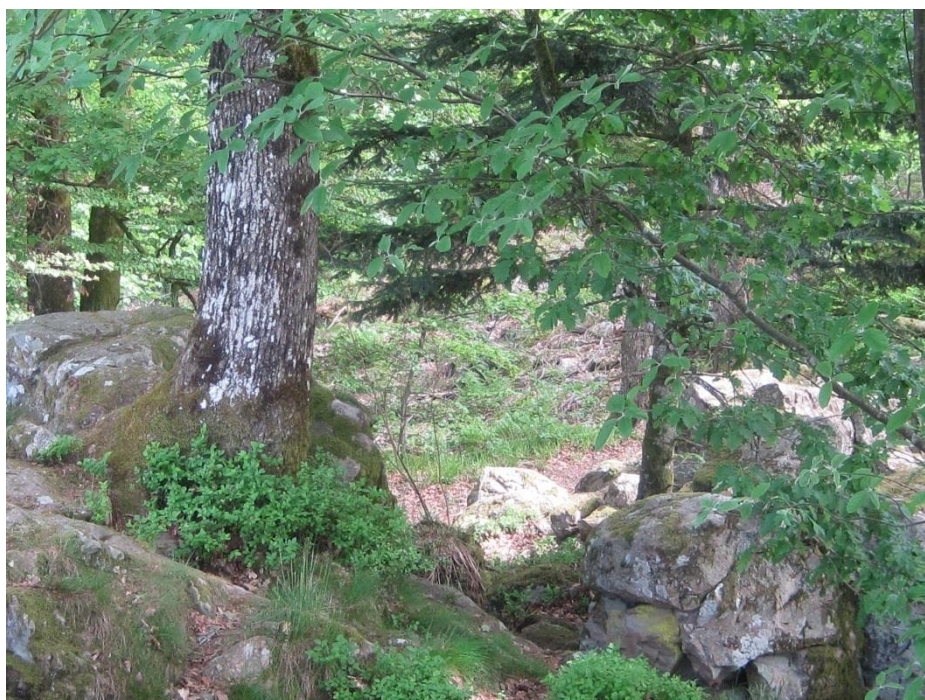
- Nathan PIGOT, le 04 mars
- Baptiste VILLAUME, le 21 juillet
- Salomé MESA STERN, le 25 juillet
- Lubin RAUCY, le 16 septembre
- Alix HANESSE RAMOND, le 22 novembre

**⇒ Ils se sont mariés dans notre commune en 2017 :**

- Aurélie PERNOT et Allan DURAIN, le 20 mai
- Marine CHEVALME et Benjamin BERNARD, le 08 juillet
- Marie-Jeanne DESEINT et Christophe FARON, le 29 juillet
- Julie BEGEL et Pierre PUPIL, le 05 août

**⇒ Ils nous ont quitté en 2017 :**

- Françoise VIARD, le 03 février
- Jean-Marie PECHE, le 23 mars
- Camille MOUHAT, le 24 avril



# COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Nous vous présentons les chiffres du compte administratif 2016 validés en conseil

## SECTION FONCTIONNEMENT

### TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :

|                                  | BUDGET 2016      | REALISE 2016     | RAPPEL 2015      |
|----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                  | <b>539 435 €</b> | <b>423 731 €</b> | <b>440 791 €</b> |
| Dont charges à caractère général | 103 450 €        | 109 444 €        | 118 854 €        |
| Dont charges de personnel        | 204 170 €        | 193 500 €        | 184 762 €        |
| Dont autres charges de gestion   | 64 137 €         | 58 108 €         | 60 806 €         |
| Dont charges financières         | 3 820 €          | 3 813 €          | 4 517 €          |
| Dont charges exceptionnelles     | 2 000 €          | 17 500 €         | 487 €            |
| Dont virement à l'investissement | 119 641 €        |                  |                  |

### TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :

|                                   | BUDGET 2016      | REALISE 2016     | RAPPEL 2015      |
|-----------------------------------|------------------|------------------|------------------|
|                                   | <b>565 880 €</b> | <b>592 937 €</b> | <b>593 999 €</b> |
| Dont produits de services         | 38 380 €         | 38 815 €         | 39 209 €         |
| Dont impôts et taxes              | 170 800 €        | 170 767 €        | 165 563 €        |
| Dont dotations et participations  | 207 200 €        | 206 578 €        | 218 022 €        |
| Dont revenus immeubles            | 24 000 €         | 27 114 €         | 17 206 €         |
| Dont virement budget forêt        | 120 000 €        | 120 000 €        | 110 000 €        |
| Dont produits exceptionnels       | 5 500 €          | 21 740 €         | 43 997 €         |
| <b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT</b> |                  | <b>169 206 €</b> | <b>153 208 €</b> |

#### Commentaires :

Le compte administratif génère un excédent brut de 169 208 € en intégrant l'apport du budget forêt pour financer de l'investissement. Sans cette somme, le résultat est de 49 206 € contre 43 208 € en 2015, soit un montant en légère hausse. La compression des charges à caractère général a pu être encore poursuivie mais on arrive à un seuil minimal. La masse salariale a progressé avec des périodes de doublon pour le secrétariat. Les sommes reçues pour les contrats aidés sont comptées en produits.

Dans les produits, les prestations sont stables et les revenus d'immeubles sont en hausse avec un parc complet, ce qui ne s'était pas produit depuis plusieurs années. La baisse de Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) se poursuit et le niveau final des dotations est donc en retrait de 11 500 € sur un an. Les mouvements exceptionnels en charges et en produits correspondent à des ventes de terrain et à l'annulation de leur valeur comptable en charge.

## SECTION INVESTISSEMENT

|                                          | REALISE 2016     | RAPPEL 2015      |
|------------------------------------------|------------------|------------------|
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b> | <b>198 766 €</b> | <b>182 475 €</b> |
| Dont dépenses équipement                 | 183 393 €        | 159 654 €        |
| Dont remboursement emprunt (capital)     | 15 373 €         | 22 821 €         |

|                                          | REALISE 2016       | RAPPEL 2015       |
|------------------------------------------|--------------------|-------------------|
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b> | <b>478 025 €</b>   | <b>378 738 €</b>  |
| Dont Subventions d'investissement        | 105 628 €          | 70 473 €          |
| Dont dotations-fonds divers              | 148 018 €          | 261 049 €         |
| Dont réalisation emprunts                | 220 000 €          | 0 €               |
| <b>SOLDE D'INVESTISSEMENT</b>            | <b>+ 279 259 €</b> | <b>+196 263 €</b> |

Commentaires :

Les dépenses d'investissements ont été identiques à 2015 avec des travaux sur bâtiments scolaires (étanchéité, isolation extérieure), un programme route et les premiers états de payement de la tranche 1 du centre bourg. Le reste des travaux est engagé mais les règlements interviendront en 2017.

Les recettes comportent un emprunt débloqué pour financer le centre bourg (12 ans) qui constitue un excédent de financement qui servira pour 2017. Le FCTVA correspondant aux dépenses de 2015 a été de 26 182 € en 2016.

## BUDGET COMMUNAL 2017

Le budget 2017 garde un rythme équivalent aux autres années en fonctionnement et va solder les travaux du centre bourg en investissement, soit un niveau de dépenses d'investissement très conséquent sur cet exercice et impossible à reproduire pour les années à venir...

## SECTION FONCTIONNEMENT

|                                           |                  |                         |
|-------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| <b>TOTAL DEPENSES de FONCTIONNEMENT :</b> | <b>578 430 €</b> | <b>(2016) 539 435 €</b> |
| Dont charges à caractère général          | 130 700 €        | 103 450 €               |
| Dont charges de personnel                 | 170 441 €        | 204 170 €               |
| Dont autres charges de gestion            | 83 860 €         | 64 137 €                |
| Dont charges financières                  | 5 214 €          | 3 820 €                 |
| Dont charges exceptionnelles              | 2 000 €          | 2 000 €                 |
| Dont virement à l'investissement          | 146 377 €        | 119 641 €               |

|                                               |                  |                         |
|-----------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| <b>TOTAL DES RECETTES de FONCTIONNEMENT :</b> | <b>435 500 €</b> | <b>(2016) 565 880 €</b> |
| Dont produits de services                     | 38 350 €         | 38 380 €                |
| Dont impôts et taxes                          | 170 200 €        | 170 800 €               |
| Dont dotations et participations              | 181 300 €        | 207 200 €               |
| Dont revenus immeubles                        | 24 000 €         | 24 000 €                |
| Dont virement budget forêt                    | 0 €              | 120 000 €               |
| Dont autres produits de gestion               | 6 000 €          | 5 500 €                 |

Commentaires :

Les recettes sont reconduites pour l'essentiel en 2017. Les dotations sont encore prévues en baisse assez forte, ce qui ne sera au final pas le cas. Cette année, le budget forêt n'est pas mis à contribution, ce qui permettra de reconstituer une nouvelle capacité d'investissement utilisable pour le budget général ou le budget forêt. La masse salariale se réduit sensiblement alors que les charges à caractère général sont en hausse de 25 %. Une grosse réparation matériel (en partie indemnisée) était connue au moment de l'élaboration du budget et il a été prévu des entretiens sur bâtiments plus conséquents. Les autres charges incluent une subvention d'équilibre du budget assainissement en hausse.

## SECTION INVESTISSEMENT

|                                          |                  |                         |
|------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| <b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT :</b> | <b>546 248 €</b> | <b>(2016) 813 407 €</b> |
| Dont voirie – aménagement Bourg -...     | 426 998 €        | 619 910 €               |
| Dont études (bornage,...), achat foncier | 48 980 €         | 53 980 €                |
| Dont remboursement emprunt (capital)     | 37 280 €         | 16 390 €                |
| Dont bâtiment                            |                  | 26 200 €                |
| Dont matériel                            | 23 440 €         |                         |

|                                          |                  |                         |
|------------------------------------------|------------------|-------------------------|
| <b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT :</b> | <b>546 248 €</b> | <b>(2016) 813 407 €</b> |
| Dont Subventions d'investissement        | 211 000 €        | 261 500 €               |
| Dont emprunts LT                         |                  | 250 000 €               |
| Dont FCTVA                               | 20 700 €         | 26 000 €                |
| Dont virement section fonctionnement     | 146 377 €        | 130 480 €               |

Commentaires :

L'aménagement du centre bourg va constituer l'essentiel des dépenses et des recettes de subventions. L'emprunt contracté en 2016 se rembourse en 2017, d'où la hausse des remboursement de capital qui avoisine 40 000 €. Le matériel prévu est un micro tracteur pour assurer la tonte, du petit débroussaillage et le déneigement des futurs trottoirs. Un achat de foncier a été inscrit en 2017 mais il n'aboutira pas.

# LA FORÊT COMMUNALE

Après les ventes exceptionnelles en volume et prix de 2015, 2016 est revenue dans une année plus moyenne. Les volumes prévisibles étaient plus faibles et l'ensemble des coupes a trouvé preneur.

## COMPTE ADMINISTRATIF 2016

|                                         | REALISE 2016      | RAPPEL 2015       |
|-----------------------------------------|-------------------|-------------------|
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>141 078 €</b>  | <b>130 632 €</b>  |
| Dont charges à caractère général        | 21 078 €          | 20 632 €          |
| Dont virement budget général            | 120 000 €         | 110 000 €         |
| <b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>55 472 €</b>   | <b>165 801 €</b>  |
| <b>RESULTAT DE FONCTIONNEMENT</b>       | <b>- 85 606 €</b> | <b>+ 35 169 €</b> |

Commentaires :

Le résultat 2016 est plus fortement négatif avec un prélèvement sur les recettes reportées plus important. Ce prélèvement a été prévu dans le cadre des travaux du centre bourg et il est évident qu'il doit être à ce niveau pour la dernière année afin de garantir une trésorerie communale suffisante et permettre des investissements futurs en forêt. On notera que les charges à caractère général sont stables (cotisations diverses et travaux d'entretien courant).

## BUDGET FORET 2017

|                                         |                  |
|-----------------------------------------|------------------|
| <b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>61 800 €</b>  |
| Dont charges à caractère général        | 17 600 €         |
| Dont virement budget général            | 0 €              |
| Dont virement à l'investissement        | 44 200 €         |
|                                         |                  |
| <b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b> | <b>204 424 €</b> |
| Dont produits des services              | 51 680 €         |
| Dont résultats reportés                 | 152 744 €        |

Les recettes de bois 2017 sont prévues au même niveau que 2016. Il est prévu de reconstituer une capacité d'investissement pour la forêt avec l'achat de parcelles mais également des travaux de plantations ou d'amélioration pour un peuplement d'avenir.

L'état sanitaire est surveillé de près, en particulier les scolytes qui ont obligé à des purges assez importantes en 2017 dans certaines parcelles. Par ailleurs, la réactivité est de mise au moment de chaque événement climatique provoquant arrachage et casse lors d'épisodes neigeux ou venteux.



# Planning des activités périscolaires (N.A.P.)

Les NAP se poursuivent cette année selon le calendrier ci-joint.

La commission scolaire et périscolaire a réalisé un bilan de l'année précédente et a donné les orientations pour la mise en place des activités, autour de thèmes culturels et artistiques, environnementaux et naturels, et de sensibilisation à la citoyenneté.

Les activités restent gratuites pour les familles.

L'organisation sur l'année scolaire prochaine est en interrogation, il est demandé aux communes de statuer sur la poursuite des rythmes actuels ou le passage à la semaine de 4 jours.

Le Conseil municipal et le Conseil d'école ont entrepris la réflexion, une décision sera prise au cours du 2<sup>o</sup> trimestre.

| dates    | CM2 11                                   | CM1 12                        | CE2/CE1 10                    | CP 10               | MATERNELLE 11/11                |
|----------|------------------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|---------------------|---------------------------------|
| 19/09/17 | Musique                                  | Théâtre                       | Lecture racontée              | Cuisine             | Gr 1: Musique<br>Gr 2 : Cuisine |
| 03/10/17 | Musique                                  | Théâtre                       | Lecture racontée              | Ludothèque          |                                 |
| 17/10/17 | Musique                                  | Cuisine                       | Ludothèque                    | Jeux d'extérieur    | Gr 1 et 2 : Semis et céréales   |
| 14/11/17 | Ludothèque                               | Musique                       | Théâtre                       | Musique             | Atelier création d'Automne      |
| 28/11/17 | Jeux d'extérieur                         | Musique                       | Théâtre                       | Musique             | Gr 2 : Ludothèque               |
| 12/12/17 | Cailloux et ficelle                      | Musique                       | Musique                       | Cirque              | Gr 1 : Ludothèque               |
| 09/01/18 | Spectacle                                |                               |                               |                     |                                 |
| 23/01/18 | Théâtre                                  | Séquence architecture CAUE    | Musique                       | Jeux d'extérieur    | Gr 1 : Ludothèque               |
| 06/02/18 | Théâtre                                  | Ludothèque                    | Musique                       | Cailloux et ficelle | Gr 2 : Jeux d'extérieur         |
| 20/02/18 | Théâtre                                  | Association Donneurs de sang  | Création affiche Fête du pain | Ludothèque          |                                 |
| 20/03/18 | Cuisine                                  | Musique                       | Association Maisons paysannes | Théâtre             |                                 |
| 03/04/18 | Société pêche                            | Musique                       | Jeux d'extérieur              | Théâtre             | Gr 1 et 2 : Jardinage           |
| 17/04/18 | Musique                                  | Association Protection civile | Ludothèque                    | Théâtre             | Gr 1 : Cuisine                  |
| 15/05/18 | Ludothèque                               | Amicale Pompiers              | Cirque                        | Musique             | Gr 2 : Cuisine                  |
| 29/05/18 | Jeux d'extérieur                         | Gendarmerie                   | Cuisine                       | Musique             | Gr 2 : Ludothèque               |
| 12/06/18 | Musique                                  | Gendarmerie                   | Ludothèque                    | Cuisine             | Gr 1 et 2 : Jeux d'extérieur    |
| 26/06/18 | Jeux avec le Club des Cascades et Goûter |                               |                               |                     |                                 |



## CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Eléa, Jeanne, Célestin, Kentin, Lucas, Quentin, Lilian et Yanis forment le conseil municipal des jeunes, version 2017/2018.

En 2017, ils ont organisé un nettoyage de printemps, un trail et un cortège d'Halloween.

Mars 2017

Ramassage de déchets sauvages sous le vent et la pluie. Le secteur ratissé partait du Haut de la Croix en direction du centre du village. 21 gros sacs poubelles ont été remplis de détritus de tous genres. Certes la satisfaction d'avoir nettoyé cette zone boisée était grande mais concernant la pratique de certains automobilistes, le constat est navrant et alarmant.



**Un butin dont on se passerait bien !**

1<sup>er</sup> mai 2017, 2<sup>ème</sup> Toda Trail organisé conjointement par les conseils des jeunes de Tendon et du Tholy.



Les sportifs, enfants et adultes, avaient rendez-vous pour participer à une course à pied. Au programme 2,1 ou 5,7 km de parcours dans la forêt de Tendon jusqu'au Tholy, côté Bambois.

Joli succès puisqu'une quarantaine de coureurs s'étaient déplacés, encore sous la pluie.

Lucien, vainqueur du 5,7km.

31 octobre 2017

Cortège monstrueux pour Halloween dans les rues du village. Les enfants étaient, non pas assoiffés de sang, mais affamés de bonbons.



Les projets pour 2018 restent à définir. Une après-midi jeux vidéo ou jeux de société dans la salle polyvalente sera organisée en février ou mars.

Le trail sera reconduit, le 15 avril 2018.



# **LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS**

C'est toujours avec dévouement que les sapeurs-pompiers remplissent leur mission, sur l'année 2017 on peut dénombrer 58 interventions sur notre secteur dont 80% de secours à personne.

La diversité des interventions et le souci de la sécurité nous amènent à toujours être bien formés, d'où les manœuvres, le recyclage secourisme et le travail en commun avec les centres voisins pour une meilleure connaissance du territoire et du matériel.

Le poste formation reste primordial avec 310 h cumulées de formation sur l'année avec de bons résultats :

- \* Remise de fourragère : Viard Tessa et Viard Antoine
- \* Galon de 1ère classe : Gremillet Victor, Pierre Julien et Valentin Lucas
- \* JSP en 2ème année : Olier Hugo de St Jean du Marché

Dans un souci de proximité et d'efficacité des secours, l'élément clé est la disponibilité comme vous le savez déjà, sur un effectif de 18 sapeurs pompiers que compte le centre, nous ne sommes pas assez présents en journée, en raison de nos obligations professionnelles éloignées. C'est pourquoi je vous propose une invitation !!

## **ET POURQUOI PAS VOUS ?**

Si vous êtes une femme ou un homme, peu importe votre âge, si vous avez un peu de temps à offrir, l'envie de partager des valeurs, un esprit d'équipe et bien sûr le souhait d'aider les gens dans le besoin, alors nous avons des points en commun !!

Nous sommes là pour partager et transmettre nos valeurs de sapeur pompier.

**SOYEZ CURIEUX ET VENEZ ESSAYER**

Avant tout engagement nous mettons en place une période de découverte qui va de 3 à 6 mois.

**ALORS POURQUOI PAS VOUS !!!**

**Pour tout renseignement :**

**Chef de centre du CIS Tendon  
Sergent Chef Villaumé Lionel  
03.29.37.65.43.**



**Le personnel féminin du Centre de Tendon**

# Syndicat de l'eau de Faucompierre-Tendon-Xamontarupt

## (Commune de Faucompierre – Tendon – Xamontarupt)

### Bilan de l'année 2017 :

L'année 2017 a été particulièrement sèche malgré la mise en œuvre de la Préfecture des Vosges de mesures de limitation ou de suspension provisoire des usages de l'eau dans le département en période de sécheresse. Le syndicat n'a cependant enregistré aucun problème malgré un niveau bas. Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre grâce aux fortes pluies de fin décembre. A noter que trois fuites de canalisations ont été signalées et réparées en 2017.

En début d'année, les travaux de renouvellement et d'extension du réseau d'eau potable à Faucompierre se sont déroulés dans de bonnes conditions et sans retard. Coût total : 198 000 EUR/TTC avec subvention de 70%.

Le syndicat a été obligé par le conseil départemental de financer la dépose et repose de la conduite principale qui passe sous le pont du centre du village de Xamontarupt suite aux travaux de renouvellement de celui-ci. Ils ont été réalisés par l'entreprise Bonini. Le coût supporté par le syndicat est à la hauteur de 15 500 EUR/TTC sans aucune aide. Cette dépense était imprévue pour le syndicat.

Début octobre, Madame Didier du bureau d'étude du cabinet Demange a procédé à la mise en service du schéma de distribution et de télé surveillance. La mise en place de compteur divisionnaire, d'un outil informatique de cartographie de réseau d'eau, ainsi que le suivi des consommations faciliteront la détection de fuites et une meilleure gestion du réseau.

La tranche n°2 remise à neuf du réseau secteur de la Poirie et rue Pschees à Tendon est en attente de financement. Une étude est en cours sur le secteur Faing-janel pour alimenter les six maisons du hameau. Une demande de financement a été faite à l'agence de l'eau (travaux de 1km100). Coût prévu : 120 000 EUR.

Le président et les délégués du syndicat vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.



Le Président  
M. VILLAUME Hubert

Mise en place de la télésurveillance

# **La Commission Syndicale de Gestion des Biens Indivis (CSBI).**

## **1 – Eglise :**

Le nouveau chauffage installé en fin d'année précédente a montré son efficacité durant la période froide du début 2017, en maintenant pendant toute cette période, c'est-à-dire pratiquement tout le mois de janvier 2017, une température de 5°C dans l'édifice, pour une consommation d'environ 850 litres de fuel.



La commune a offert un concert le 28 octobre par Frédéric MAYEUR, directeur du **Centre Diocésain de Formation des Organistes du Diocèse de Metz**.

Le programme proposé a mis en valeur à la fois les qualités de notre instrument et la virtuosité de l'interprète habitué par ailleurs à des orgues plus imposants puisqu'il est titulaire de l'orgue de la basilique du Sacré Cœur de NANCY depuis 2016. Peu de personnes ont assisté à ce concert, mais les auditeurs présents ont été enchantés par l'enthousiasme et le contact convivial de Frédéric MAYEUR tout au long de la soirée. A l'issue de cette soirée, Frédéric MAYEUR a évoqué l'idée de venir enregistrer un CD sur notre instrument, tant il a pris plaisir à jouer dessus.....Idée à suivre et à concrétiser !

## **2 – Cimetière :**



L'espace cinéraire a pris sa forme définitive avec le transfert des anciennes concessions situées sur la gauche de l'église. Après accord des concessionnaires malgré quelques réticences initiales, ce transfert a été plébiscité par tous une fois réalisé en début d'année par l'entreprise RIGHINI de Granges s/ Vologne.



Un point d'eau fiable a été réalisé par raccordement au réseau de distribution du Syndicat des Eaux. Le robinet automatique n'ayant pas donné totale satisfaction, l'installation a été complétée depuis par un robinet « classique » qu'il convient de ne pas oublier de refermer.....



## **3- Presbytère :**

L'état de ce bâtiment fait pour le moment l'objet d'une surveillance pour en assurer sa sauvegarde dans l'attente d'un projet de réhabilitation encore à définir avec le financement qu'il nécessitera.

Bonne année à toutes et tous

Le Président de la CSBI

## **LE MOT DU CORRESPONDANT DEFENSE**



Cette année je vous présente une nouvelle implication des Armées au bénéfice de jeunes gens, parfois en perte de repères, dans notre société actuelle prompte à laisser au bord du chemin ceux qui ne suivent pas son évolution au rythme qu'elle impose.

### **Apprentissage, carrières de la fonction publique, stages**

**Le ministère des armées est partie prenante dans l'amélioration de la formation qualifiante, à trois titres : l'apprentissage, le parcours d'accès aux carrières de la fonction publique territoriale, hospitalière et de l'État (PACTE), et l'offre de stages.**

#### *L'apprentissage*

Le ministère s'engage en faveur de l'alternance dans le cadre du plan du développement de l'apprentissage au sein de la fonction publique de l'État. La campagne de recrutement 2017 des apprentis du Ministère des armées a été lancée avec un objectif de 1195 contrats au 31 décembre 2017.

Pour les jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour 9 régions dont la région Grand Est, le contrat d'apprentissage constitue une opportunité de suivre une formation sanctionnée par un diplôme et d'acquérir des compétences professionnelles par l'exercice d'un métier, ceci tout en percevant une rémunération.

Toutes les offres d'apprentissage du ministère des armées sont diffusées sur le site de la fonction publique, pour une multitude de spécialités (logistique, RH, finance, informatique, bâtiment, restauration, maintenance, ...)

Informations : [www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/lapprentissage)

Offres de contrats d'apprentissage : [www.fonction-publique.gouv.fr/biep](http://www.fonction-publique.gouv.fr/biep)

#### *L'accès aux carrières de la fonction publique (PACTE)*

Le PACTE est un mode de recrutement ouvert aux jeunes qui sont sans qualification ou d'un niveau inférieur au baccalauréat. Il permet d'accéder à la fonction publique en qualité de fonctionnaire titulaire dans un corps de catégorie C, à l'issue d'une formation pratique et théorique et sous réserve de l'aptitude à l'emploi et le cas échéant de l'obtention d'un diplôme. Consultez le site de la Fonction publique :

[www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements](http://www.fonction-publique.gouv.fr/score/autres-recrutements)

#### *Les stages*

Le ministère des armées propose des **stages conventionnés**, de niveau 3ème à Bac + 2, dans des milieux et domaines variés, recensés au profit de jeunes de tous milieux.

Consultez la banque de stages : [www.stages.defense.gouv.fr](http://www.stages.defense.gouv.fr)

Vous pouvez également consulter **le catalogue des stages** de la commission armées-jeunesse (**CAJ**), qui propose des stages conventionnés de niveau bac+3 à bac+7, ainsi que des contrats de travail d'une durée limitée à 3 mois aux jeunes souhaitant compléter leurs cursus par une 1ère expérience :

[www.defense.gouv.fr/caj](http://www.defense.gouv.fr/caj)

Le ministère des armées a mis en place une série de mesures visant à permettre aux jeunes d'accéder très concrètement à une formation qualifiante de qualité, l'objectif étant, à terme, de permettre une insertion réussie sur le marché du travail, et de susciter un intérêt pour une carrière civile ou militaire au sein du ministère.

Sources : SGA / DRH-MD

Droits : Copyright Mindef SGA



# LES ENTREPRISES ET ARTISANS DU VILLAGE

- *AUBERGE DE LA POIRIE* - Mme Sylvie MARIN  
67, Route des Cascades
- *LES CHALETS DE CATHY* - Jean-Claude BLAISON  
Chemin des Pschées

\*\*\*\*\*

- *BROCANTE DES CASCADES* - 61, Route des Cascades
- *LE BATACLAN* - 18, Route des Cascades
- *GRENIER DU FOSSARD* - 25, Route des Cascades
- *LE PETIT GRENIER* - 34, Route des Cascades

\*\*\*\*\*

- *Chauffagiste* - Christophe LEGAY - 3, Chemin des Ronds Champs
- *Plâtrerie* - Michel et Rémi RAUCY - 3, Chemin du Bois le Renard
- *AFIPC Informatique* - en lien sur le site [www.tendon.fr](http://www.tendon.fr)
- *Garage de la Poirie* - Sébastien PARADIS - 5 Chemin de la Poirie
- *Mister Thot Burger* - Théotime BERNARDIN

\*\*\*\*\*

- *Le Relais Fermier* - 13, Route des Cascades

\*\*\*\*\*

- « *L'Atelier du Faing Janel* » Magali BABEL 25, Chemin du Faing Janel

- *Artiste peintre Marie RUBBEN* - *Chemin des Meix Mourés*

\*\*\*\*\*

- *Forestiers* - André et Cédric LALEVEE - 9, Chemin des Pschées
- « *D'une branche à l'autre* » - Gabriel POIROT - 1 Chemin de la Haie

- Depuis août 2016, Victorine DIDIER de TENDON est co-gérante du Relais des Bûcherons à Liézey.



## ✓ **Nouveau à Tendon**



### **PEP sous fil couture**

PEP sous fil couture est là pour réparer vos vêtements, boutons, ourlets, fermetures ...

Et vous vendre diverses créations pour enfants : peignoirs, bavettes ... confectionnés par moi-même.

Marie-Jeanne DESEINT

10 Chemin de la Poirie

TENDON

06.75.37.96.29

## LES AGRICULTEURS DU VILLAGE

- *BABEL Damien* - 25, Chemin du Faing Janel
- *BABEL Nicolas* - 25, Chemin du Faing Janel
- *BARADEL Jean-François* - 33, Chemin de la Bisoire
- *CLAUDE Sébastien* - 1, Chemin de la Bisoire
- *CLEMENT Gérard* - 28, Chemin des Ronds Champs
- *GAEC de la Moulure* - 31, Chemin de la Moulure
- *GUGGENBUHL Solange* - 19, Chemin du Faing Janel
- *VILLAUME Lionel* - 14bis, Chemin du Fossard



## LES HEBERGEURS DU VILLAGE

- *AUBERGE DE LA POIRIE* - Mme Sylvie MARIN  
67, Route des Cascades 03.29.66.66.99
- *LES CHALETS DE CATHY* - Jean-Claude BLAISON  
Chemin des Pschées 03.29.66.23.35
- *SCI HUIBO*  
3, Chemin du Faing Janel
- *MAMYVONNE*  
4, Rue de la Clé 03.29.66.69.99
- *Hervé CLAUDON*  
29 Bis Chemin des Ronds Champs 03.29.66.28.82

## LES GITEURS AU VILLAGE

- *Damien BABEL* - 25 Chemin du Faing Janel
- *Gérard CUNIN* - 31 Chemin des Ronds Champs
- *Solange GUGGENBUHL* - 19 Chemin du Faing Janel
- *Annette BEGEL* - 69 Route des Cascades
- *André PIERRON* - Le Faing Janel

## LES DERNIERES TOURNEES DE CAROLE....

Après 20 années sur les routes du village avec toutes les météo possibles, Carole a décidé de mettre de côté son activité professionnelle pour profiter du temps disponible libéré. Elle va pouvoir prendre sa voiture, qui n'est pas jaune... quand elle aura envie (sans obligation de poser les chaînes sous la neige par exemple). Nous avons toujours pu compter sur sa disponibilité et sa volonté de simplifier bon nombre de démarches pour nous faciliter le travail et nous la remercions encore pour tout ce dévouement.

Bon vent pour cette nouvelle vie qui commence !



Dernière neige à Tendon...





# *La vie des associations*



La journée de la Mob !



Le Saint Nicolas par l'association familiale



# Association familiale de Tendon-Faucompierre



Comme chaque année, l'association familiale vous a proposé de nombreuses manifestations.

En passant du spectacle de magie organisé pour le carnaval des enfants au repas des aînés, il y en a eu pour tous les âges.

Toujours en quête, afin de vous proposer une sortie familiale inédite et qui plaise à un grand nombre de nos adhérents, le bureau de l'association travaille dur. Pas de chance pour nous cette année, la météo n'a pas été très clémente pour notre sortie raquette. Mais ce n'est que partie remise, nous retenterons cette sortie dans les prochaines années.



Sans oublier que l'association vous propose plusieurs regroupements tout au long de l'année (fioul, fosses septiques, fleurs et plants maraichers), afin de vous proposer des tarifs attractifs.

Je tiens à rappeler que l'association familiale est affiliée à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF), en y adhérant vous pouvez bénéficier d'informations et d'assistance juridique pour tout ce qui concerne la famille. Pour les joindre : 03.29.82.36.03 ou [udaf88@udaf88.unaf.fr](mailto:udaf88@udaf88.unaf.fr)

A tout moment vous pouvez contacter un membre du bureau pour devenir adhérent et profiter des activités et des services proposés par l'association.

Sachez que la porte du bureau de l'association est grand ouverte. N'hésitez pas à la pousser pour nous rejoindre, nous avons besoin de vous afin de continuer à faire vivre Tendon.

|                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                                                                             |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
| Présidente : Victorine DIDIER<br>06.03.07.11.62<br><a href="mailto:victorine.fluck@sfr.fr">victorine.fluck@sfr.fr</a><br>Vice Présidente : Sandrine VILLAUME<br>Trésorière : Amandine LEROY<br>Trésorière adjointe : Mélanie LALEVEE<br>Secrétaire : Gérard VAUCHEL | Membres :<br>Maryline BOULANGER<br>Christelle CHEVALME<br>Aurélie RESENDE<br>Mélanie MOUGEL |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|

## **Petite note car tout le monde peut être concerné :**

En France, même si la plupart des enfants sont heureux à l'école, 10% d'entre eux la considèrent comme un lieu de souffrance. Lorsqu'un élève ne se sent pas en sécurité à l'école, c'est souvent parce qu'il est victime de violence. On parle de harcèlement lorsque cette violence est répétitive, avec une intention de nuire et que la victime se trouve dans l'incapacité de se défendre.

3020 ☎ Téléphone contre le harcèlement scolaire déjà en service 24h/24h tous les jours.

Toute l'équipe de l'association familiale vous souhaite une bonne et heureuse année 2018 et vous donne rendez-vous le Dimanche 19 Août 2018 pour son prochain vide grenier.





# AMICALE LAIQUE

L'association fût encore en 2017 au cœur de l'animation du village :

Nous avons débuté l'année par la traditionnelle sortie cinéma toujours aussi populaire.

En avril, une quinzaine de membre a participé à l'organisation de la fête des jonquilles. La journée fut appréciée des participants, une rétribution financière a été versée à l'amicale laïque pour le travail fourni.

Le voyage adulte s'est déroulé au mois de juin dans une ambiance des plus conviviale lors d'une marche gourmande en Alsace.

C'est un moment de détente où les bénévoles qui œuvrent toute l'année au bon fonctionnement de l'association aiment se retrouver. Tous les participants ont gardé un souvenir mémorable de cette journée !

A noter qu'il restait des places libres dans le bus, pensez à cet événement en 2018, il devrait se tenir plus en fin d'année mais s'annonce déjà tout aussi remarquable...

Le 30 juin l'année scolaire a été clôturée par la fête de l'école.

Principale recette de l'association, événement incontournable de la commune depuis 33 ans, la fête du pain s'est déroulée le 23 juillet.

Grâce à la participation très active de nombreux bénévoles, avant, après et le



jour même de la fête, cette année fut encore un grand succès.

Le stand buvette a même atteint des records de fréquentation, mettant à rude épreuves les serveuses, cuistots et barmans qui se sont donnés comme toujours à 100% dans la joie et la bonne humeur !

Quelques bras de plus seraient les bienvenus les années prochaines pour renforcer l'équipe ☺



L'organisation de la fête débute généralement au mois de juin par une grosse demi-journée où plusieurs associations du village se regroupent pour le montage des chapiteaux qui serviront à tous durant toute la saison estivale.

Les soirs de la semaine précédant la fête demandent encore de la main d'œuvre pour monter le reste des chapiteaux, la partie ferme et les divers stands.

La journée complète du samedi est occupée par tous les derniers préparatifs, pluches, table, déco.

Le dimanche bien entendu est le jour J,





tout le monde est sur le pont.

Le rangement est effectué en une fois sur le Lundi dès le matin, enfin la journée se termine par le traditionnel repas festif des bénévoles.

Vous l'aurez compris le travail ne manque pas...si vous avez, ne serais -ce qu'un peu de temps à consacrer à ces moments de travail festifs, n'hésitez pas à nous rejoindre, vous serez les bienvenus !!

Les recettes de la fête du pain profitent principalement aux enfants de l'école ; en plus de la provision mise de côté chaque année pour un plus gros voyage, qui a lieu habituellement tous les trois ans, l'amicale laïque participe aux activités des écoliers, voici les sorties prévues pour le moment en 2017/2018 :

- Dans le cadre du projet sur l'eau et la biodiversité, les élèves des cycles 2 et 3 se sont rendus à l'Eaudici le jeudi 5 octobre. Ils ont participé à différents ateliers concernant les habitants de la mare.

Les cycles 2 ont pêché dans l'étang et les cycles 3 ont fabriqué une roue à eau.

- Les élèves de maternelle ont bénéficié d'un intervenant et ont travaillé sur le thème de la biodiversité.
- Les élèves des cycles 2 et 3 se rendront à la vigie de l'eau où ils participeront à différents ateliers et visiteront un château d'eau.
- Les enfants de l'école assisteront au mois de février à un conte musical « l'enfant qui cherchait son arbre » de la compagnie de l'épouvantail au Tholy.



En octobre suite à l'Assemblée Générale un nouveau bureau a été élu, composé de :

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>- Président : Sébastien PARADIS (06 46 72 36 04)</li> <li>- Vice-président : Vincent MOUHAT</li> <li>- Trésorière : Céline LALLEMANT</li> <li>- Trésorier adjoint : Fabien PERNOT</li> <li>- Secrétaire : Louise MONDON</li> <li>- Secrétaire adjointe : Emilie CUNIN</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>membres actifs (et même très actifs) :</u></li> <li>- Jean Christophe DIEUDONNE</li> <li>- Bruno LHOTE</li> <li>- Emeline PIERRON</li> <li>- Gabriel POIROT</li> <li>- Sylvain VALENTIN</li> <li>- Irène VILLAUME</li> </ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Pour terminer l'année, Saint Nicolas a apporté un goûter aux écoliers.

Le Père Noël quand à lui est passé rendre une visite amicale aux aînés du village

L'amicale participe également à la fête de Noël en offrant le pot de l'amitié et verse une subvention au foyer socio-éducatif du collège du Tholy où de nombreux jeunes Todas sont scolarisés.

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque vous souhaite une année 2018 remplie de joyeux moments à partager ensemble.

Amicalement



## AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS DE TENDON

L'amicale des sapeurs-pompiers de Tendon vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018, qu'elle vous apporte bonheur et prospérité.

Les manifestations de l'année passée :

- Le Feu de St Jean, le 17 juin 2017, où plus de 200 convives sont venus déguster une tartiflette suivie du traditionnel feu de la chavande.

- Fêtons la Bio, le 14 juillet, qui a attiré beaucoup de monde. Profitant d'un repas entièrement BIO, concocté par nos soins.

- Le Téléthon, le 2 décembre 2017, toujours sous la forme d'une marche nocturne et suivi par un bon repas chaud servi à la salle polyvalente.

Les manifestations de l'année 2018 :

- Le 16 juin 2018, Feu et repas de la St Jean ;
- Le 14 juillet 2018, Fêtons la Bio (à confirmer)
- Le 24 novembre 2018, Fête de la Sainte Barbe ;
- Le 08 décembre 2018, Marche au profit du Téléthon.

Nous remercions les Maires et leurs populations des Communes de Faucompierre, Laveline du Houx, Saint Jean du marché, Xamontarupt et de Tendon, ainsi que l'association des chasseurs, l'amicale laïque, l'association familiale, ... pour leurs soutiens et leurs participations lors de nos manifestations diverses.





# **LE CLUB DES CASCADES**

Le club des cascades qui compte aujourd'hui 26 adhérents, est toujours dans une ambiance attractive et conviviale.

Le premier concours de belote réalisé avec succès a vu s'affronter 32 équipes sur le tapis vert. 2017 a vu la réélection de son président sans surprises.

Dimanche 25 Février 2018, le club organise le deuxième loto, avec cette année des parties gratuites pour les enfants de l'école primaire, et toujours la dégustation de beignets de carnaval.

Le club se réunit tous les 15 jours le jeudi de 14h à 18h à la salle polyvalente avec le verre de l'amitié et son goûter qui est apprécié de tous.

Venez nous rejoindre, la porte est grande ouverte !!

Le bureau du club des cascades, ses adhérents, souhaitent à toutes et à tous une bonne année 2018

Le Président, Jean PARADIS



# Société de Chasse de TENDON « La Bauge »

## • **Petit mot du Président**

Comme chaque début d'année, voici le moment de faire le bilan des activités passées et de présenter celles qui auront lieu en 2018.

## • **Repas sous la Halle**

C'est toujours avec enthousiasme que nos adhérents et amis de la chasse se sont retrouvés pour organiser, sur la place du village, **le 9 Juillet**, notre repas des chasseurs.

450 convives y passèrent un moment agréable. Le concours de quilles et la tombola animèrent la fin de l'après-midi avec le même succès des années précédentes.



## • **Fête du Pain**

Notre participation à la fête du Pain, où nous avons fait découvrir ou redécouvrir le jeu de quilles de nos aïeux, où le public nous a apporté beaucoup de satisfaction tant la convivialité et la bonne humeur de chacun ont su accompagner cette belle journée.



- **Concours de Pêche**

La journée « Pêche », chez Josette et Michou, signe la fin de nos activités d'été. Une journée qui a permis, comme chaque année, de remercier nos familles et amis pour leur aide apportée lors de nos travaux et manifestations diverses.



- **Déroulement 2018**

Notre Assemblée Générale se déroulera, en principe, début Mars.

Elle sera suivie par l'organisation de notre repas dansant organisé à **Eloyes, le 12 Mai 2018** à la salle culturelle. Nous serons, pour cette occasion, en partenariat avec *les pêcheurs d'Eloyes*.

Début Juillet sera une période de repos. Le repas des chasseurs n'étant organisé qu'une année sur deux. Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous en Juillet 2019.

Nous espérons renouveler notre collaboration avec la Fête du Pain pour l'organisation du jeu de quilles.

- *Petite page d'histoire*

**Photo parue dans la Presse en 1959.**



Monsieur Baudonnel René, que l'on voit ici à gauche au premier plan, chassant en compagnie des frères Begel, Henri et Raymond. Notons qu'il était peu fréquent qu'un chevreuil s'aventure dans la contrée, certainement un des premiers prélèvements sur notre commune.

*La société de Chasse de Tendon, et l'ensemble de ses membres, remercie toutes les personnes qui ont œuvré à nos côtés en 2017, ainsi que la municipalité et les associations du village, pour leurs aides logistiques apportés lors de nos manifestations.*

*Bonne année 2018 à tous.*

*Pour la Société, Le président VIARD Philippe*



## **Bulletin d'informations**

L'année 2017 qui vient de s'achever a été marquée par quelques évènements importants. Tout d'abord, Michel Villaumé qui assurait la présidence de l'AAPPMA depuis la fusion entre Docelles et Tendon le 28 novembre 2014, a, pour des raisons personnelles, démissionné de son poste au mois de juillet, tout en restant au sein du Conseil d'administration.

La disponibilité, la compétence et l'expérience du milieu aquatique de Michel, ont été bien utiles à l'Association, et tous les membres du Conseil d'Administration ont tenu à le remercier pour le gros travail accompli.

Au cours de la réunion du Conseil d'Administration du 28 juillet 2017, Michel Nourdin a été élu Président à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose ainsi :

| Bureau :          |                      | Membres :            |
|-------------------|----------------------|----------------------|
| Président :       | Nourdin Michel       | Clément Jean-Claude  |
| Vices-président : | Pierrat Jean-Edouard | Clément Michel       |
|                   | Villaumé Michel      | Duchêne Laurent      |
| Trésorier :       | Cuny Jean            | Durain Laurent       |
| Secrétaire :      | Harmand Pascal       | Fremiot Raynald      |
|                   |                      | Miette Laurent       |
|                   |                      | Miette Jonathan      |
|                   |                      | Philippot André      |
|                   |                      | Sénecat Antoine      |
|                   |                      | Sommay Jean-François |

En 2017, l'AAPPMA a vendu 163 cartes de pêche, toutes catégories confondues, à l'année, à la journée, hebdomadaires. S'il y a quelques variations en fonction des catégories, nous observons tout de même une légère hausse par rapport à l'année précédente.

Toutes ces cartes ont été vendues via internet, aucune carte carton, elles ont été en partie prises en direct par les adhérents, ou faites par Céline Fleurence, tabac presse à Docelles. Malheureusement, Céline a cessé son activité et à partir de 2018, les cartes seront délivrées par Allan Durain, bureau de tabac / presse à Cheniménil.

Nous encourageons les pêcheurs à prendre directement leur carte sur le site de la Fédération "cartes de pêche .fr".

Et nous encourageons les disciples de Saint-Pierre à venir pêcher sur notre territoire, nous avons la chance d'avoir de belles rivières avec la Vologne, le Barba, le Scouet. Profitons-en !

Parmi les actions faites en 2017, notons la soirée dansante organisée le 22 juin à la salle multi-activités de Docelles avec la participation d'une centaine de convives. Au mois de juin, à l'occasion de la Fête Nationale de la Pêche, les enfants des écoles primaires de Docelles-Tendon-Xamontarupt-Faucompierre-Laveline du Houx étaient conviés à une journée pêche sur les bords de la Vologne. 18 enfants ont répondu à l'invitation.

Concernant le Joinrupt, enfin, nous avons pu assister au mois de novembre, au dernier coup de pelleuse libérant les eaux dans ce beau bras de la Vologne. Super ! Un évènement que l'AAPPMA attendait depuis très longtemps. Mais après un mois de fonctionnement, des alluvions se sont à nouveau déposés à la prise d'eau réduisant presque entièrement le débit. Une intervention sera nécessaire au printemps pour remédier au problème.



A l'écloserie située à Tendon, nous avons récolté en cette fin d'année 23000 œufs.

Merci à la commune de Tendon pour la mise à disposition du local permettant cette activité.

Un des grands sujets abordés cette année a été le projet d'une écloserie sur le site de Lana, au niveau des anciens filtres à sable qui alimentaient la papeterie.

Un projet qui présente beaucoup d'avantages :

- L'eau du Barba est reconnue très pure et propice au développement de la truite fario
- Le grand canal qui traverse le site peut alimenter l'écloserie par gravité
- Deux anciens bassins filtres à sable serviraient de stockage pour les truites mâles et femelles.
- Le canal pourrait devenir un lieu de pêche pour les enfants
- Une facilité d'accès pour les responsables chargés de la surveillance

Des travaux importants seront programmés au cours de cette année 2018 pour réaliser cette écloserie.

En ce début d'année 2018, la météo est très capricieuse avec beaucoup de pluie, des grands coups de vent qui ont entraîné la chute de gros arbres, notamment en Vologne. Du travail de nettoyage en perspective.

Quelques dates à retenir pour 2018 :

Le 2 février, l'Assemblée Générale se tiendra à 20 h salle de la mairie à Docelles

Le 10 février à 20h, repas et danse dans la salle multi-activités

Ouverture de la pêche première catégorie le samedi 10 mars.

Le président  
Michel Nourdin





## **LEGION VOSGIENNE DES ANCIENS COMBATTANTS**

### **SECTION 111 « TENDON-FAUCOMPIERRE »**

Le 26 Octobre 2017 la section a tenu son Assemblée Générale dans la salle polyvalente de TENDON gracieusement mise à disposition par la municipalité.

Après avoir excusé les membres de la section qui n'ont pu se déplacer pour cette AG, le plus souvent pour raison de santé, le président a invité les participants à observer une minute de recueillement à la mémoire de Camille MOUHAT disparu le 24 avril 2017, en y associant les militaires tombés dans les différentes OPEX auxquelles nos forces armées participent et les victimes des attentats qui ont frappé la France.



Les différents rapports réglementaires ont ensuite été exposés, rapport moral et d'activité par le président, rapport financier par le trésorier Jacky LAJOUX, puis approuvés à l'unanimité par l'assemblée.

L'ouverture de la section aux membres sympathisants opérée depuis l'année précédente a permis l'arrivée de trois nouveaux membres, portant l'effectif de la section à 30. Que les nouveaux venus soient ici remerciés pour leur adhésion à notre mission essentielle de devoir de mémoire.

L'année 2017 fut marquée par l'arrivée du successeur de « Jeannot » VILLAUME au poste de porte-drapeau de la section. Il s'agit de Léopold BANNEROT, jeune collégien de la commune, qui a fait ses premières armes aux cérémonies du 8 Mai et a affronté courageusement la pluie glaciale des cérémonies du 11 Novembre aux côtés de Mathieu BILLARD déjà aguerri depuis quelques années.

A l'issue des cérémonies du 11 Novembre clôturées par le vin d'honneur offert alternativement par les municipalités de TENDON et de FAUCOMPIERRE, le repas annuel de la section s'est tenu à l'auberge de la Poirie. A cette occasion, nos camarades AFN de CHARMOIS dvt BRUYERES ont été invités à nous rejoindre pour partager ce moment de convivialité.

Qu'il me soit permis sur cette page de remercier très sincèrement et de féliciter les Sapeurs-Pompiers de TENDON-LAVELINE, et particulièrement leur chef de corps Lionel VILLAUME, ainsi que leurs anciens, pour leur présence sans faille et leur tenue exemplaire lors des diverses cérémonies auxquelles ils participent, non seulement à TENDON et FAUCOMPIERRE mais aussi dans les communes des environs, portant ainsi une belle image de notre village à l'extérieur.

Rappelons que **notre section est ouverte à toute personne sympathisante**, ayant ou non un passé militaire, à la seule condition de **partager les valeurs de notre pays, sans considérations politiques ou religieuses**, et de **s'associer au devoir de mémoire** lié à notre histoire commune. Il suffit de prendre contact avec un des membres ou bien de s'adresser en Mairie.

Un devoir de mémoire qui ne s'éteint pas avec les derniers témoins des événements commémorés, mais qui perdure avec l'arrivée de jeunes gens intéressés par l'Histoire de notre pays.

Le président  
**Gérard VAUCHEL**

## Association DING-DINGUE-DEUCH

Plusieurs événements ont égayé la vie de notre petite association en 2017 :

Au mois de mai, nos jolis véhicules nous ont conduit jusqu'en Alsace pour un week-end dans la région de Munster.

Nous avons pu visiter le musée du bois et celui du Munster et se retrouver autour d'une bonne Table.



Une Grande partie des membres a donné un coup de pouce à la fête du pain du côté de la ferme et des fourneaux à quatre pots... Une agréable journée appréciée par tous dans une formidable ambiance d'un autre temps.



Enfin une délégation s'est rendue au Haut du têt le 20 août pour faire bénir leur ancienne.

L'année s'est terminée par notre assemblée générale suivie d'un repas festif le samedi 9 novembre.



Vincent

## ANNIVERSAIRE DE LA LIBERATION de TENDON

TENDON a fêté le 73 ° anniversaire de sa libération, le 24 septembre 2017.

C'est sous un franc soleil que sur la place du "Relais Fermier", à l'initiative de Sabine et Gilles, se sont rassemblés Jeep Willys, Dodge, GMC ... qui ont remporté un grand succès ...

A refaire l'année prochaine !!! SABINE







## CALENDRIER DES MANIFESTATIONS DE L'ANNEE 2018

|                     |                            |                                                                          |
|---------------------|----------------------------|--------------------------------------------------------------------------|
| <b>JANVIER</b>      | 06                         | Sortie cinéma organisée par l'Amicale Laïque                             |
|                     | 13                         | Assemblée Générale de l'Association familiale Tendon Faucompierre        |
|                     | 20                         | Assemblée Générale de l'Amicale des Sapeurs Pompiers                     |
| <b>FEVRIER</b>      | 17                         | Carnaval organisé par l'Association Familiale Tendon Faucompierre        |
|                     | 25                         | Loto organisé par le Club des Cascades                                   |
| <b>MARS</b>         | 17                         | Concert à l'église de Ensemble Lyrique Interlude                         |
|                     | 24                         | Activité « Jeux de société » par le CMJ                                  |
| <b>AVRIL</b>        | 08                         | Repas des Aînés par l'Association Familiale                              |
|                     | 15                         | Trail organisé par le Conseil Municipal des Jeunes                       |
| <b>MAI</b>          | 08                         | Commémoration de la victoire du 8 mai 1945                               |
|                     | 15 ou 16                   | Groupement d'achat de fleurs organisé par l'Association Familiale        |
|                     | 27                         | Fête des Mères par l'Association Familiale                               |
| <b>JUIN</b>         | 16                         | Feux de Saint-Jean et repas organisés par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers |
|                     | 30                         | Journée de la Mob par l'Association Les Raisins                          |
|                     |                            | Fête de l'école (date à confirmer)                                       |
| <b>JUILLET</b>      | 14                         | « Fêtons la Bio » par le GAB88 et l'Amicale des Pompiers                 |
|                     | 22                         | Fête du pain aux fruits et de l'artisanat organisée par l'Amicale Laïque |
| <b>AOUT</b>         | 19                         | Vide-grenier organisé par l'Association Familiale                        |
| <b>SEPTEMBRE</b>    | 09                         | Messe au Maquis du Haut du Bois                                          |
| <b>NOVEMBRE</b>     | 11                         | Commémoration de l'Armistice 1918                                        |
|                     | Courant novembre           | Assemblée Générale Amicale Laïque                                        |
| <b>DECEMBRE</b>     | 01                         | Fête de la Saint-Nicolas organisée par l'Association Familiale           |
|                     | 02                         | Repas des aînés proposé par la commune                                   |
|                     | 06                         | Assemblée Générale du club des Cascades                                  |
|                     | 08                         | Téléthon organisé par l'Amicale des Pompiers                             |
|                     | 24                         | Visite du Père Noël aux Anciens par l'Amicale Laïque                     |
| <b>JANVIER 2019</b> | 12                         | Assemblée Générale de l'Association Familiale                            |
|                     | 1 <sup>ère</sup> quinzaine | Sortie cinéma organisée par l'Amicale Laïque                             |





CRÉDIT PHOTO : NICOLAS WALTEFAUGLE